

PROGRAMME DE FORMATION - CACES® R482

CONDUITE EN SECURITE DES ENGIN DE CHANTIER

PUBLIC VISE

Toute personne amenée à utiliser des engins de chantiers avec ou sans expérience professionnelle dans le domaine

PRE REQUIS

Etre âgé de 18 ans minimum.

Ne pas avoir de restrictions ou de contre-indications médicales pour l'utilisation des engins de chantier

Maîtriser le français (oral et écrit)

Maîtriser des 4 opérations mathématiques de bases

Expérience professionnelle requise: NON

DUREE, DATES, LIEU, HORAIRES

Cf. convention de formation ou sur demande.

MODALITE D'ORGANISATION

Formation en groupe de 1 à 6 Personnes.

En présentiel, parcours individualisé selon niveau, expérience et catégories visées par le stagiaire

MOYENS TECHNIQUES ET

PEDAGOGIQUES

- Livret stagiaire individuel
- 1 salle de formation équipée Vidéoprojecteur, PC, paperboard
- 1 aire d'exercice pratique conforme
- Engins de chantiers représentatifs selon catégories

Personnes en situation de handicap, prenez contact avec l'organisme de formation en amont de la formation pour une adaptation des modalités en fonction de vos besoins spécifiques et particuliers.

Les stagiaires doivent avoir des chaussures de sécurité, des gants et un casque de chantier

REFERENCES

Recommandation R482 de la CNAM – Annexe 2

DELAIS D'ACCES

Cf. convention de formation ou sur demande. (En fonction du planning SAS Ets Olivier GEERAERT)

TARIF

A partir de 800.00€ HT*

*Nous consulter pour devis personnalisé

INTITULE :

Formation à la conduite en sécurité d'engins de chantiers selon la recommandation CACES® R482 de la CNAM

OBJECTIFS :

Maîtriser les connaissances théoriques et pratiques requises pour l'utilisation en sécurité d'engins de chantier dans un cadre professionnel

Être capable de conduire en sécurité les engins de chantier conformément à la recommandation R482 de la CNAM.

CONTENU (CONFORME A L'ANNEXE 2 DE LA RECOMMANDATION R482) :

THEORIE :

- Connaissances générales
- Technologie des engins de chantier
- Les principaux types d'engins de chantier – Les catégories CACES®
- Règles de circulation applicable aux engins de chantier
- Risques liés à l'utilisation des engins de chantier
- Exploitation des engins de chantier
- Vérifications d'usage des engins de chantier

PRATIQUE :

- Prise de poste et vérification
- Conduite et manœuvres
- Fin de poste – Opérations d'entretien quotidien – Maintenance
- Conduite au moyen d'une télécommande (option)
- Chargement / déchargement sur porte-engins (option pour les catégories B à F)

SUIVI - ÉVALUATIONS :

- Suivi et sanction de la formation : feuille de présence, attestation individuelle de fin de formation et certificat CACES® en cas de réussite aux examens.
- Appréciation de l'acquisition des compétences et de l'atteinte des objectifs par l'organisme de formation : Tests CACES® engins de chantiers (Examens théoriques et pratiques selon la recommandation R482 de la CNAM) ou équivalent.
- Mesure de la qualité globale de la formation, de l'atteinte des objectifs et de l'impact sur la pratique professionnelle par le stagiaire (Enquête de satisfaction)

METHODES PEDAGOGIQUES :

- Tour de table de positionnement préalable afin de permettre au formateur de vérifier l'adéquation du parcours de chaque stagiaire et d'adapter son déroulé pédagogique.
- Le formateur suit un plan précis pour aborder progressivement tous les points du programme.

Partie théorique : Alternance d'apport théorique par le formateur à l'aide d'un exposé par vidéoprojecteur et d'exercices en groupe (étude de cas vidéo, schémas, etc.), d'échange d'expériences, de démonstration et d'explications sur paperboard. Vérification des acquis tout au long de la formation à l'aide de quizz.

Un livret de formation en couleur est remis à chaque stagiaire en fin de formation

Partie pratique : Mise en situation en groupe. Après démonstration et explication par le formateur, à tour de rôle, chaque stagiaire effectue des manœuvres sous sa direction pendant que le reste du groupe suit en écoute pédagogique les indications et corrections du formateur. Les exercices augmentent progressivement en difficultés et sont adaptés à l'évolution de chaque stagiaire. Un bilan est effectué en fin de journée pour suivre la progression.

ENCADREMENT - FORMATEURS :

Profil type (CV détaillés sur simple demande) : Une solide expérience professionnelle dans le domaine enseigné.

→ Titulaires des diplômes/titres/certificats requis (CACES®, permis de conduire, etc.)

→ Examineurs certifiés testeurs CACES® par GLOBAL Certifications.

Au-delà de l'expérience et des compétences requises, nos formateurs sont régulièrement, formés, audités et évalués par des organismes extérieurs.

CONTACT :

SAS Ets Olivier GEERAERT – 19 rue Georges Domissy – 02800 BERTAU COURT EPOURDON

Tél : 06.12.32.81.90 - Email : oliviergeeraert@sfr.fr